



Marigot, 07 janvier 2021

DISCOURS DU PRESIDENT VŒUX AUX FORCES VIVES 2021

**Saint-Martinoises, Saint-Martinois,
Chers entrepreneurs,
Chers acteurs de la vie locale,
Chers amis,**

INTRO

Tout d’abord,
Permettez-moi de vous souhaiter à tous une excellente année 2021.

Que cette nouvelle année soit synonyme de prospérité pour notre île et de pleine réussite pour chacun d’entre vous.
Qu’elle renforce notre vivre ensemble, dans la compréhension mutuelle et le respect de notre diversité culturelle.

Que 2021 s’inscrive dans une phase de développement durable pour un bien-être collectif et individuel qui, lui aussi, doit s’inscrire sur le long terme.
Vous le méritez.

Nous y travaillons avec force et détermination avec mon équipe –
J’aurai d’ailleurs l’occasion, d’ici un instant, de vous présenter les projets qui feront l’actualité de 2021 et 2022.

La crise sanitaire du Covid19 nous a contraints à changer nos comportements, à être davantage prudents.

Et c'est parce que nous comprenons mieux aujourd'hui les enjeux de cette pandémie, que nous nous dirigeons progressivement vers un fonctionnement plus « normal », tout en restant adapté aux actuelles contraintes sanitaires.

Nous devons poursuivre ce combat collectivement, et continuer, comme nous le faisons depuis dix mois, à **protéger** les Saint-Martinoises et les Saint-Martinois...

La vie doit continuer : ce serait pure folie de mettre notre Territoire « sous cloche ». Une vision exclusivement sanitaire et restrictive, obsessionnelle, nous conduirait inmanquablement à la dépression et à la misère.

Mais, pour quelques semaines encore, les « gestes barrière » s'imposent, et nous devons rester très vigilants, Je sais donc pouvoir compter sur votre sens de la responsabilité pour que Saint-Martin continue non seulement à bénéficier de mesures sanitaires plus souples que dans l'Hexagone, et que, de surcroît, certaines restrictions soient levées.

Je pense ici aux limitations de déplacement entre notre Collectivité et la Guadeloupe, qui entravent trop souvent nos existences familiales et professionnelles.

Ensemble, nous devons tout faire pour préserver la santé *et* la vie économique et sociale des habitants de notre territoire.

Car ne nous y trompons pas, ces deux enjeux vitaux sont liés !

Si les difficultés que nous avons traversées ces dernières années nous ont parfois malmené, elles ont aussi forgé notre détermination à aller de l'avant et à unir nos forces dans l'intérêt de Saint-Martin et de celles et ceux qui aiment ce territoire.

Cette résilience qui nous caractérise définit notre identité saint-martinoise, notre façon d'être et de vivre.

Nous devons toujours défendre ces valeurs et en être fiers.

Pour citer cette citation célèbre de Nelson Mandela : « *La plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber mais de se relever à chaque chute.* »

Je crois que sur ce point, nous avons largement fait nos preuves !

BILAN

Chers amis,

La période des vœux constitue l'occasion de faire le point sur les politiques que nous avons menées l'année précédente et de présenter les perspectives pour les douze mois qui viennent.

Notre Collectivité s'est engagée, dès le 17 mars 2020, dans un mode de gestion de crise.

Nous avons organisé notre administration pour répondre aux urgences et nous avons mis en place des dispositifs d'accompagnement dédiés aux publics les plus faibles, de manière à ne laisser personne sur le bord du chemin.

En 2020, nous avons voté un budget supplémentaire de 2M€ pour assumer les dépenses Urgences COVID et reventilé certaines dépenses, dont **5 M. € pour notre fonds de soutien aux entreprises saint-martinoises.**

Force est de constater que la situation irrégulière de bon nombre de nos entreprises ne nous a pas encore permis de déployer pleinement ce programme de soutien et de relance.

Face à ce constat nous avons mis en place, la **cellule CARE** d'accompagnement à la régularisation des entreprises qui est à la disposition des entrepreneurs locaux qui souhaitent opérer une remise à niveau de leurs cotisations sociales et fiscales afin de bénéficier notamment, comme elles y ont légitimement droit, des mesures de solidarité nationale : je pense ici au Fonds de Solidarité qui, contrairement au dispositif d'activité partielle, ne s'est hélas, avec moins de 3 M. € à ce jour, pas suffisamment déployé à Saint-Martin.

Grâce à l'accompagnement de cette cellule et de ses partenaires, nous sommes aujourd'hui davantage en capacité de soutenir financièrement un plus grand nombre d'entreprises par la mise en place effective de nos dispositifs financiers et opérationnels à compter du 1^{er} février.

Cette cellule, créée et animée par notre Délégation au développement économique, va donc monter en puissance dès ce premier trimestre 2021.

La signature d'une nouvelle convention de partenariat multipartite, d'ici le mois de février, va effectivement permettre d'engager des actions de terrain :

- Des formations,
- Du coaching d'entreprise
- Et l'accompagnement des bénéficiaires sur les dossiers de financement.

La Collectivité est attachée à ce soutien logistique aux entreprises.
Je remercie au passage la CCISM qui nous accompagne sur ce dispositif.

En 2020, la Collectivité a non seulement engagé des politiques publiques dans le cadre de la crise sanitaire, du social et de l'économie, mais elle a aussi poursuivi la mise en place de projets de développement, très attendus par la population :

Dans le Plan Phénix, lancé en novembre 2017, nous nous étions non seulement engagés à reconstruire le territoire socialement et économiquement, mais aussi à développer des projets innovants.

3 ans et demi après, nous arrivons au terme de ce plan de reconstruction même s'il reste encore des réalisations à finaliser - j'y reviendrai tout à l'heure - il est temps d'entrer dans une phase de développement et d'innovation.

Pour ce faire, la Collectivité a lancé plusieurs Appels à projets et Dispositifs de soutien dans le cadre de la relance économique, sous l'égide de mon 2^{ème} vice-président Yawo NYUIADZI.

- Nous avons finalisé un appel à projets « **tourisme durable** » ainsi que la mise en place de nouveaux dispositifs **d'aide à l'investissement** pour les entreprises. Ces actions seront lancées dès le 1^{er} février.
- Un appel à projet spécialement dédié **aux activités agricoles** également en cours de finalisation pour entrer en vigueur en 2021.

Nous aurons l'occasion de vous reparler de ces nouveaux dispositifs dans les semaines à venir.

- Je pense aussi à l'opération « **Mon beau Commerce** », mise en place en 2020, pour permettre aux commerçants de Marigot, Grand Case et Howell

Center de moderniser la façade ou l'aménagement intérieur de leur commerce.

Cette opération a déjà bénéficié à une dizaine de commerces, elle est reconduite en 2021 et participe à l'embellissement et à l'attractivité de zones commerciales.

Chers concitoyens,

- En 2020, la jeunesse n'a pas été oubliée !

Ma 1^{ère} vice-présidente Valérie DAMASEAU pour la Jeunesse, la Culture, le Sport et la Vie associative et ma 3^{ème} vice-présidente Sofia CARTI pour l'Action sociale, la Formation et l'Insertion professionnelles, sont pleinement mobilisées.

Le Plan Territorial de la Formation Professionnelle 2019-2020 a permis à 276 demandeurs d'emploi de suivre une action de formation correspondant à leur projet professionnel. Parallèlement, près de 100 000 € de subventions ont été attribuées aux structures (telle que le GRETA, AGCNAM) qui dispensent des formations de niveau supérieur.

Parallèlement,

Dans le cadre de **l'Aide à la Mobilité** des Etudiants en Europe et de l'Aide à la Mobilité Internationale, la Collectivité octroie près de 900 000 euros chaque année, à 345 étudiants, avec l'aide du Fonds Social Européen.

L'ensemble de ces aides sont évidemment reconduites en 2021.

Je rappelle aussi qu'au plus fort de la crise de Covid, nous avons distribué une bourse étudiante exceptionnelle de 500 euros à nos 375 étudiants boursiers et qu'une centaine d'étudiants non boursiers ont également reçu, de la part de la COM, une bourse d'urgence Covid de 200 euros.

La Collectivité entend aussi respecter ses engagements dans le cadre du **Pacte ultramarin d'Investissement dans les compétences** qui consiste à accompagner la montée en compétences des Saint-Martinois.

Plusieurs actions seront réalisées au cours de l'année 2021 dans ce cadre. Et j'ai bon espoir que les moyens attribués à ce plan (7,2 M. €) seront significativement renforcés dans le cadre de la mise en place des Plans de relance, national et européen.

Je veux aussi rappeler que le Conseil territorial a voté, cet été, la création du dispositif **Cadres Avenir** dont l'objectif est de favoriser la montée en compétences et la validation des acquis professionnels des Saint-Martinois, dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Une cellule dédiée a été ouverte au sein de la délégation au développement Humain et les premières actions seront présentées dans le courant de cette nouvelle année.

- **L'insertion des publics en marge** s'inscrit également au cœur des priorités territoriales :

La lutte contre la délinquance au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance CLSPD avec les services de l'Etat et du Parquet, nous a permis d'élaborer un Plan d'action en trois axes :

- La prévention auprès des jeunes exposés à la délinquance,
- La lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes,
- L'amélioration de la tranquillité publique.

Nous avons corrélativement travaillé sur le lancement de l'appel d'offres pour l'installation de la vidéoprotection , dispositif que je veux opérationnel le plus rapidement possible

En 2020, nous avons également favorisé les peines de travail d'intérêt général, en partenariat avec les services pénitentiaires.

Ces peines alternatives à la prison ont démontré leur efficacité pour éviter la récidive.

Pour lutter contre la délinquance juvénile, la Collectivité a aussi cofinancé **8 postes d'adultes relais** au sein de 4 établissements scolaires.

C'est un dispositif efficace et nous l'avons renouvelé en 2021.

J'ajoute qu'une nouvelle convention a été signée pour le renouvellement du poste d'intervenant social au sein de la gendarmerie.

En 2020, plus de 850 000€, co-financés avec l'Etat, ont été attribués dans le cadre de la **politique de la ville** à une trentaine d'associations des quartiers prioritaires de Sandy Ground et Orléans.

Des conventions d'objectifs et de moyens ont été signées avec les associations COBRACED, Trait d'Union France Victimes et ADIE – l'association pour le droit à l'initiative économique – parce que nous avons voulu engager des actions et soutenir des projets concrets dans les quartiers prioritaires.

Les Maisons de Services au Publics – Les MSAP – de Sandy Ground et Quartier d'Orléans, ont vu leur fréquentation augmenter de façon significative en 2020.

Cela témoigne de la nécessité d'accompagner les usagers dans leurs démarches auprès des organismes sociaux.

Ce dispositif, qui figurait dans notre programme électoral, est co-financé par la Collectivité et l'Etat.

La Collectivité a d'ailleurs accueilli **20 jeunes sous contrat de Service civique** pour des missions de 8 mois au sein des MSAP.

Sachez par ailleurs que 60 000€, co-financés avec l'Etat, ont été attribués au Collège Mont des Accords dans le cadre du **Programme de Réussite Educative**.

Ce dispositif permet un accompagnement individualisé et global des jeunes en décrochage scolaire au sein des établissements signalés REP et REP+.

Les associations partenaires proposent du soutien à la parentalité, la prise en charge des élèves temporairement exclus, ou encore la découverte d'activités créatives et sportives.

Rappelons enfin que la Collectivité a alloué 1.3M€ de crédits de fonctionnement aux collèges et lycées publics de Saint-Martin, en 2020.

Dans le domaine du social, de nombreuses actions ont été menées en 2020 et seront renforcées en 2021.

La Collectivité a été particulièrement présente auprès des publics vulnérables :

- 338 colis alimentaires ont été délivrés aux personnes en perte d'autonomie – 22 repas ayant été livrés quotidiennement par la CTOS pendant le confinement, entre Mars et Mai 2020.

Nous avons également **lutté contre l'isolement** durant la crise sanitaire grâce au matériel informatiques et au pack internet délivrés aux familles en difficulté et aux smartphones mis à la disposition des résidents de l'EHPAD Bethany Home pour maintenir le lien familial.

En matière de prévention, 780 masques lavables ont été distribués aux personnes âgées et personnes en situation de handicap.

A Noël, 375 personnes âgées ont reçu leur colis et 24 cadeaux et sacs gourmands ont été distribués à des enfants en situation de handicap de milieu très modeste.

La Collectivité a également distribué 1000 cadeaux aux enfants par l'intermédiaire des conseils de quartier et des associations.

En ce qui concerne l'attribution des **droits et des prestations** sociales :

- 520 dossiers ont été traités pour l'attribution aux Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
- 128 dossiers ont été traités pour l'attribution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, financée par la COM pour un montant annuel de 2,1 M. €.

Parlons maintenant du futur pôle médico-social qui est un outil très attendu, autant par la population que par les élus :

- Nous avons identifié le terrain à Concordia en lien avec l'Agence Régionale de Santé.
- En décembre 2020, nous avons lancé conjointement avec l'ARS, l'Appel à projet pour l'ouverture de 15 places dans le Centre d'Action Médico-

Sociale Précoce et 15 places de Service d'accompagnement médico-social pour Adultes Handicapés.

Passons maintenant au **développement du territoire**.

- **La réfection du réseau routier** a été lancée en Octobre 2020 sous l'autorité de mon 4^{ème} vice-président Steven PATRICK.

Une réalisation très attendue par nos concitoyens !

Vous le savez, il fallait d'abord finaliser l'enfouissement des réseaux électriques. C'est désormais chose faite puisque EDF est en train de terminer les derniers travaux.

Les routes du secteur Nord, entre Agrément et Oyster-Pond, ont donc été resurfacées au dernier trimestre 2020, pour un montant de 3 millions d'euros.

Je sais pour les utiliser quotidiennement, que c'est un plaisir de rouler à nouveau sur des routes en bon état.

Voilà une réalisation qui compte pour beaucoup !

Une seconde phase de rénovation routière sera lancée mi-2021, elle concernera le secteur sud, entre Agrément et les Terres-Basses, pour un montant de 2 millions d'euros.

- 2020 a vu également la création de la **SAS Tintamarre** dont la Collectivité est co-actionnaire avec la Caisse des Dépôts et Consignations notamment.

Cette structure publique/privée est chargée de finaliser le déploiement de la fibre optique pour servir notre population et faire que Saint-Martin devienne à terme le premier territoire ultramarin entièrement fibré.

J'y tiens beaucoup, car l'accès à l'internet très haut débit va bénéficier à l'ensemble de notre population et nos entreprises, et servir les publics les plus éloignés.

La SAS Tintamarre vient d'ailleurs de lancer l'appel d'offres visant à sélectionner les opérateurs de travaux chargés de déployer la fibre.

- Toujours dans ce domaine, notre Institution a été lauréate de l'appel à projet « **Pass' Numérique** » auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Bravo aux équipes de la Délégation Solidarité & Familles qui sont à l'initiative de cette avancée !

Ce Pass' Numérique va permettre aux publics vulnérables de bénéficier d'un package Internet gratuit. La convention de partenariat sera signée dans les jours qui viennent.

- Autre point crucial en matière d'urbanisme cette fois : le lancement du futur Plan d'Aménagement et de Développement de Saint-Martin, **le PADSM**.

Le PADSM sera notre plan d'aménagement sur les 10 prochaines années. Il s'agit de travailler, en concertation avec la population et les acteurs locaux, pour aboutir à un document accepté et compris par tous.

Il faudra par ailleurs que le nouveau règlement du PPRN soit définitivement élaboré par l'Etat pour que la Collectivité puisse finaliser son PADSM.

Ce sont des enjeux politiques majeurs pour la construction de notre avenir commun, et j'y suis très attentif.

- J'ajoute que l'aéroport L'Espérance de Grand Case fera l'objet de travaux d'amélioration de ses infrastructures, pour un chantier estimé à 9,8 millions d'euros, qui va concrètement débuter en Octobre 2021 ; nous

aurons l'occasion, dans les toutes prochaines semaines, d'évoquer cet important sujet à l'occasion du premier conseil territorial de cette année.

PERSPECTIVES

Chers amis,

2021 sera une année de réalisations et de lancement de projets d'envergure !

J'ai annoncé, en conférence de presse, le 18 décembre dernier, le lancement de l'appel à candidature pour l'aménagement du **Front de mer de Marigot**.

Cet aménagement concerne le Front de mer, depuis le rond-point du Pirate jusqu'au parking de Galisbay.

La Direction de l'Ingénierie de la Collectivité a travaillé sans relâche ces derniers mois pour définir notre cahier des charges et nous avons ensuite demandé à l'Agence Française du Développement (AFD) de nous aider à finaliser ce document.

C'est chose faite, l'appel d'offres a été lancé fin décembre, et nous allons désormais devoir choisir ensemble le futur aménageur.

Une concertation publique sera ouverte d'ici 5 à 6 mois, il s'agira de définir le projet d'aménagement qui nous semblera le plus adapté à nos besoins.

C'est la première fois que le projet d'aménagement du Front de mer est aussi avancé.

Nous allons faire quelque chose de simple, de fonctionnel, d'authentique, dans le respect de l'architecture de Marigot.

Je compte en poser la première pierre fin 2021.

La Collectivité travaille aussi sur un projet **d'aménagement à Grand Case**.

Il s'agira, là aussi, de donner à notre village de pêcheurs et de gastronomie, une meilleure visibilité touristique tout en conservant l'authenticité qui en fait son charme et sa notoriété.

Parallèlement, la Collectivité poursuivra la construction du **collège 600** tout numérique de Quartier d'Orléans pour une livraison en janvier 2022, et le futur **Collège 900** de la Savane, pour une livraison fin 2022.

L'année 2021 verra aussi la construction du **Centre Nautique de Saint-Martin**.

Cette piscine territoriale publique, située à la Savane sera dotée de deux grands bassins de 25 mètres, d'une pataugeoire de 60 m² pour les tout-petits, de vestiaires, d'un espace restauration. Le tout implanté sur 1 hectare de jardins.

La construction d'une vingtaine de studios destinés à la location permettra de loger les équipes de passage à l'occasion des compétitions, tout en rentabilisant l'espace.

Ce projet à 6 millions d'euros est cofinancé par la Collectivité, le ministère des Outre-mer et l'Union Européenne.

Tous ces projets seront créateurs d'emplois et contribueront à l'animation des quartiers.

Le sport et la Culture ne sont donc pas en reste, puisque plusieurs projets sont en cours de finalisation sur les deux années à venir.

L'action culturelle a repensé les nouveaux lieux de culture, en insistant sur la démocratisation de la culture et de l'éducation artistique.

Des Maisons de la Culture abritant une médiathèque-ludothèque type Micro-Folies, seront déployées dans les quartiers, en 2021 et 2022, et mises à la portée de tous les habitants.

La première du genre sera construite à Concordia en lieu et place de l'ancienne Médiathèque. Je compte sur cette réalisation en 2021.

Ce nouvel équipement, ainsi que ceux qui seront construits dans les autres quartiers, seront conçus comme des lieux de vie sociale et d'échanges.

Bien sûr, l'ensemble des activités culturelles et sportives sont aujourd'hui conditionnées par les restrictions liées au COVID19.

Nous espérons que celles-ci seront allégées au fur et à mesure que s'accélèrera -je l'espère !- la campagne de vaccination.

En attendant, et comme en 2020, nous allons devoir proposer des animations sous des formes différentes et adaptées à ces contraintes.

Dans le domaine du Sport,

Certaines opérations phares de la Collectivité ont pu être maintenues en 2020 au prix de nombreux efforts et je remercie vivement les équipes administratives et les associations qui ont accompagné la Collectivité sur ces dispositifs pour la jeunesse.

Je pense au **Ticket Sports** qui rencontre chaque année un succès grandissant, Je pense au **Stylo d'Août** pour le rattrapage scolaire et aux **Emplois Vacances** qui permettent à de nombreux jeunes d'avoir une activité pendant les grandes vacances.

En 2020, ces opérations ont concerné 91 enfants pour le Ticket Sports et 140 inscrits sur le Stylo d'août. Ces opérations ont été animées par 120 jeunes dans le cadre des Emplois Vacances.

Les travaux en cours de réalisation sur les infrastructures sportives ont - malgré tout – pu aller au bout des plannings en 2020, avec quelques mois de retard.

Je pense aux plateaux sportifs qui sont tous reconstruits, et à la rénovation du Stade Thelbert CARTI à Quartier d'Orléans.

En 2021, nous prévoyons les opérations suivantes :

- D'ici février, l'éclairage public pour le Tennis Club de Sandy Ground et le plateau sportif de Cul de Sac sera livré.

- Au premier semestre 2021, le Tennis club de Sandy Ground et le plateau sportif de La Savane recevront des locaux sportifs dotés de vestiaires, d'un espace de stockage et d'un bureau.
- La seconde phase de travaux du Stade Thelbert Carti, comprenant la piste d'athlétisme et les gradins, débutera à la fin du second semestre 2021.
- Le mur d'enceinte du stade Alberic Richards de Marigot sera reconstruit au 2nd trimestre de 2021.
Viendra ensuite la réhabilitation de l'ensemble du stade, avec un nouveau terrain de football et une nouvelle piste d'athlétisme.
- Un nouveau gazon synthétique sera posé sur le stade Jean Louis VANTERPOOL au dernier trimestre 2021.
- 5 nouveaux espaces de Street Workout seront créés sur l'ensemble du territoire à Sandy Ground, à Concordia, à Colombier, à la Savane et à Spring Orléans.
- Au 2nd trimestre 2021, en outre, nous débuterons les travaux de construction du nouveau complexe sportif de Cul de Sac.
Cet espace est situé sur l'emplacement de l'ancien collège de Soualiga.

Il comprendra :

- 3 cours de tennis,
- Un terrain de Beach Volley,
- Un Street court de Basketball,
- Un street workout.

En 2021, la Direction des Sports prévoit aussi plusieurs événements pour la jeunesse :

- **Le Salon de l'Orientation et de la Mobilité l'Etudiant** - 2^{ème} Edition au premier semestre.
- **Le dispositif « Discovering the World »** : Il s'agit de l'organisation de séjours de découverte et de la mise en place d'activités pour les 12-17 ans.
- **L'Opération IN and OUT** : qui consiste à organiser des rencontres sur la découverte des quartiers du territoire, la valorisation du vivre-ensemble et de la citoyenneté.

- **Le Better Safe than Sorry** : Il s'agira de proposer des formations gratuites aux gestes de premiers secours et d'accompagner des comportements citoyens et responsables dans l'espace public.
- **Le Centre de loisirs de pleine nature** pour l'organisation de séjours découverte durant les vacances scolaires, pour les jeunes de 12 à 17 ans, avec comme partenaires les Scouts de Saint-Martin, l'association Fruits de Mer et l'association Colombier Nature Valley.
- **Le Centre de Ressources et d'Information Jeunesse** qui est une démarche d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie. Nous aurons l'occasion de vous en reparler.

Ce sont des activités ludiques adressées à la jeunesse et nous espérons pouvoir les tenir dès cette année malgré les contraintes sanitaires.

Vous l'avez constaté au regard du travail réalisé ces derniers mois, notre Collectivité monte en puissance, en compétences, tout en se sécurisant juridiquement.

Notre DGS Madame Christiane Ayache, et ses équipes, ont mis en œuvre une ambitieuse réforme de l'administration à la demande des élus, avec au cœur des priorités, la réorganisation de la Commande Publique.

Le nouvel organigramme de la Collectivité a été voté en comité technique, le 18 décembre dernier, à l'unanimité des syndicats.

C'est assez rare pour être souligné.

Et je tiens à saluer le personnel de la Collectivité et les instances paritaires qui ont travaillé ensemble ces derniers mois pour aboutir à ces changements ô combien exigeants mais nécessaires.

Je l'ai dit lors de mon intervention au dernier Conseil territorial, le 17 Décembre dernier :
Il faut aller de l'avant et offrir des espoirs et des perspectives !

Des perspectives synonymes d'emplois et de fierté saint-martinoise.

Oui, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli depuis trois ans, dans notre élan de résilience collective au service de la co-construction de Saint-Martin.

Notre île a retrouvé ses atouts et je veux saluer le travail immense réalisé par les entrepreneurs, les commerçants, les hôteliers et les restaurateurs, qui se sont battus corps et âme pour reconstruire leurs établissements, dans un environnement contraint, malgré les entraves locales et les sarcasmes parisiens....

Bien souvent, ils ont donné vie à des lieux encore plus beaux qu'ils n'étaient avant Irma. Je vous en félicite sincèrement !

Je salue également l'excellent travail des associations de terrain que la Collectivité met un point d'honneur à soutenir chaque année.

Un grand merci à celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour Saint-Martin.

Je l'ai dit aussi : Le *Saint-Martin Bashing* est souvent perpétré par des personnes venues d'ailleurs qui, pétries de leur suffisance et de leur arrogance, se permettent de nous donner des leçons...tout en profitant de notre accueil et notre qualité de vie !

Cela doit cesser, et notre objectif commun, notre raison de vivre dirais-je, doit être le développement de Saint-Martin et la prospérité des Saint-Martinois.

Grace à ce travail collectif, les perspectives sont encourageantes pour le tissu économique. Ne baissons pas les bras !

Des fonds supplémentaires sont prévus par le Plan de Relance National, y compris en ce qui concerne les mesures en faveur des jeunes. Nous devons être au rendez-vous pour bénéficier pleinement de ces opportunités.

Au niveau européen, plus de 30 millions d'euros sont par ailleurs disponibles pour Saint-Martin dans le cadre du plan REACT-UE sur les 3 ans à venir, sans oublier la hausse des crédits octroyés, sur 2021-2027, au titre des Fonds structurels européens.

Malgré la chute des recettes fiscales due au Covid, heureusement moins sévère que prévu, la Collectivité va pouvoir poursuivre le développement de ses politiques publiques et ses projets innovants au bénéfice de tous les Saint-martinois.

Nos efforts commencent à porter leurs fruits et cela se voit !
Nous allons continuer à nous battre pour la relance durable de Saint-Martin.

CONCLUSION

En 2020, nous avons tenu, nous nous sommes rassemblés, nous nous sommes protégés.

En 2021, nous voulons revivre, croître et prospérer.

Merci à vous tous qui vous mobilisez pour votre île, dans ce contexte sanitaire difficile.

Saint-Martin est un joyau, soyons en dignes et pleinement impliqués pour sa préservation et son épanouissement.

Il reste encore fort à faire, mais c'est en regardant devant, en gardant espoir, et en étant audacieux que nous parviendrons à relever les défis qui se présentent à nous.

Ces défis sont exigeants. Mais ils ne sont pas hors de portée d'un peuple courageux et de dirigeants volontaires.

Mes collègues élus, les agents de la Collectivité et l'ensemble de mon équipe se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2021.

À chacun d'entre vous et à vos proches, j'adresse tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité.



Dans ce contexte particulier, prenons soin les uns des autres.
C'est, unis et solidaires, que nous puiserons le meilleur de ce qui nous entoure pour construire le Saint-Martin dont nous rêvons et qui est à portée de main.

C'est tout l'enjeu de mon engagement pour Saint-Martin, avec toute mon équipe.

Bonne année à tous !